



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du JEUDI 5 JUILLET 2012

Date de convocation : 28 Juin 2012

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, POIRIER Christophe, BOURREAU Jean-Christophe, BONSERGENT Damien, LÉBOUCHER Jean-Marie, Mmes BOULARD Christelle, BENOIST Claire, DESLIS Laurence & RAYNAUD Magali

Formant la majorité des membres en exercice

Absents & excusés : Mme RIVOL Fabienne & M. LAFFONT Arnaud

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Jean-Marie LÉBOUCHER, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Renouvellement contrat Illuminations de Noël
- * Travaux et transports liés à la LGV : constat de l'état des routes communales
- * Garderie Municipale : point sur le service et proposition de tarifs pour 2012/2013
- * Affaires diverses

1/ Renouvellement contrat illuminations de Noël

Monsieur le Maire rappelle que les communes de La Quinte, Degré et Lavardin ont signé en 2009 un contrat avec CITEOS pour l'installation des illuminations de Noël ; ce contrat arrivant à échéance, les communes doivent se prononcer pour un renouvellement de celui-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à renouveler le contrat.

Un catalogue sera diffusé auprès des élus pour le choix des illuminations

2/ Travaux et transports liés à la LGV : constat de l'état des routes communales

Suite à la réunion entre les maires de La Quinte, Degré et Lavardin du 26 juin dernier, et, compte tenu du futur tracé de la LGV et des travaux que cela va engager, de nombreux camions seront amenés à passer sur la commune (le trajet n'est pas encore connu à ce jour)

M. le Maire propose qu'un état des lieux de la qualité des routes communales soit constaté par un huissier de justice

Après débat, le CM décide de demander un constat d'huissier pour les routes communales qui seront utilisées lors des travaux liés à la LGV

M. Mauboussin est chargé de préparer ce constat.

3/ Garderie Municipale : point sur le service et proposition de tarifs pour 2012/2013

Monsieur le Maire donne quelques informations concernant la garderie municipale ; actuellement, 45 familles sont inscrites pour 55 enfants. Mais, seulement, une quinzaine de familles utilisent, de manière régulière, ce service.

D'autre part, les prix n'ont pas été augmentés depuis la rentrée scolaire 2010/2011 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'augmenter les tarifs pour la rentrée scolaire 2012/2013 ainsi que suit :

- garderie du matin : 1.90€
- garderie de l'après-midi : 2.20 €
- participation forfaitaire de 16 €/ trimestre / enfant, pour les familles ayant au moins 1 enfant scolarisé à La Quinte et 1 enfant scolarisé à Lavardin et qui utilisent la garderie le matin entre 8h30 et 8h50.

4/ Affaires diverses

Décisions Modificatives n°1 : Sur proposition de Monsieur le Maire, compte tenu des acquisitions pour la salle polyvalente, Le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications de crédits suivantes

Objet	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Acquisition matériel	art.2183-91 : 300 €	art.2188-20 : 300 €

Rentrée scolaire 2012 : M. le Maire donne lecture du courrier de l'inspection académique : vu que 5 postes supplémentaires ont été attribués dans la Sarthe, l'inspection académique propose d'annuler la mesure d'annulation de la surveillance de fermeture d'une classe dans le RPI
Le CM se félicite de cette information.

Point sur la situation financière de la commune : M. le Maire informe le Conseil Municipal que le Comptable du Trésor a remis un état de la situation financière de la commune au 31 décembre 2011. À l'aide de ces éléments, M. le Maire présente une synthèse de ces analyses comparatives et propose que ce document puisse être présenté lors de la prochaine réunion publique.
Le CM est favorable à cette présentation.

Courrier FDSEA : M. le Maire informe les élus du courrier de la FDSEA ; la FDSEA sollicite la commune pour soutenir leur action auprès de la direction des finances publiques pour obtenir une remise de 60% de la Taxe Foncière sur le Non Bâti suite aux intempéries du mois de juin.
Après débat, le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande.

Centre de Loisirs : M. le Maire rappelle que le centre de loisirs du Centre Social du Canton de Conlie se déroulera sur la commune du 9 au 27 juillet et qu'il n'y aura pas d'activités fin août comme il avait été demandé par le Centre Social, compte tenu du ménage à réaliser avant la rentrée et du besoin des locaux par les enseignants

Comice 2013 : M. le Maire informe le CM qu'il a rencontré M. Gilles Chaussurier, propriétaire de parcelles sur la commune pour l'organisation, éventuelle, du comice cantonal 2013 ; (cette idée avait été proposée par M. Lefebvre, président du comice) ; après cette consultation, il apparaît que les parcelles ne sont pas exploitables pour cette manifestation (zones humides pour certaines et colza dans d'autres).
Après débat, le CM propose d'inviter, 1h avant le prochain conseil municipal du 7 septembre, les membres de l'organisation du comice ainsi que des Maires de communes ayant déjà organisé celui-ci, pour expliquer de manière concrète, tout ce qui entoure ce type de manifestation.

Recrutement à la cantine scolaire : Mme Raynaud, étant absente lors de la dernière séance municipale, tient à préciser, que compte tenu de ses compétences professionnelles, elle estime faire partie du groupe d'élus qui procédera aux entretiens de recrutement pour le remplacement de Mme Guibert.
M. Leboucher rappelle qu'il convient, dans un premier temps d'établir la fiche de poste.
Il est précisé qu'une ébauche de fiche de poste a été préparée ; celle-ci est remise aux membres chargés du recrutement ; tout en sachant qu'au final, c'est le Maire, Président de l'association de la cantine scolaire qui effectuera le recrutement

Tour de table des Elus :

C. Poirier propose que les peupliers restant auprès de la cantine soient abattus ; ceci sera fait cet hiver par des élus bénévoles.

C. Benoist : demande qu'un entretien des massifs, allée Toulouse-Lautrec, soit réalisé ; souhaite une représentativité plus importante lors des conseils communautaires, constatant des absences de notre commune.

D. Bonsergent : informe qu'il y a environ entre 15 à 25 connexions/ jour sur le site internet de la commune ; rappelle à chacun de lui transmettre les infos nécessaires à insérer sur le site.

M. Raynaud : rappelle qu'avec l'association Eclectique, le concert à l'église le 10 juin dernier a rassemblé près de 160 personnes ; est surprise que l'achat d'une vitrine extérieure pour l'école n'ait pas été validé ; demande s'il existe un imprimé « type » pour donner un pouvoir lors des réunions municipales, en cas d'absence du conseiller. Un modèle de pouvoir sera transmis à chaque membre du CM.

JM Leboucher : 1/ souhaite que les remplacements des titulaires au sein du conseil communautaire puissent se faire d'une manière systématique ; rappelle que la commune a un devoir communautaire et que celle-ci doit toujours être représentée. Fait remarquer qu'il est arrivé que le bulletin soit distribué après une manifestation annoncée ; à ce sujet, Magali Raynaud précise qu'elle ne pourra plus s'engager à mettre en page les prochains bulletins. Une réunion de la Commission Communication sera programmée avant la parution du prochain bulletin. 2/ Demande que les comptes rendus du CM soient transmis plus rapidement (actuellement, communication entre 1 et 3 semaines).

3/ Présente aux membres du CM la situation actuelle du SIAEP de Lavardin concernant le projet de fusion avec le syndicat d'eau de Conlie.

JC Bourreau informe que, selon la convention collective de la restauration collective, Mme Guibert, après 10 ans d'ancienneté, a droit à 2 jours de congés supplémentaires/an et concernant son départ à la retraite, il lui sera dû 1 mois de salaire ; concernant la rentrée 2012/13, le nombre de rationnaires à la cantine sera plus conséquent (73 inscrits) : actuellement des bénévoles assistent Mmes Moneuze et Mme Forte pour le service ; il convient de prévoir l'embauche d'une personne supplémentaire pour la prochaine rentrée (soit 1h30/jour) ; d'autre part, l'augmentation du nombre de rationnaires va entraîner une augmentation du conditionnement ; par conséquent, la cantine va récupérer le congélateur de la salle polyvalente ; un congélateur , plus petit, sera installé à la salle. Mme Guibert sollicite la gratuité de la cantine pour fêter son départ à la retraite le 31 décembre prochain ; après vote à bulletin secret, le CM, à la majorité des membres présents, accepte de mettre à disposition de Mme Guibert la cantine scolaire les 31 décembre et 1^{er} janvier à titre gracieux.

Le déménagement de la classe de Mlle Bruneau est prévu le lundi 9 juillet en présence de l'agent technique et des parents bénévoles.

R Mauboussin informe qu'il a assisté à une réunion de la sous-commission d'aménagement foncier lié à la LGV et que la parcelle de M. Chambrier a été attribuée à M. Lepeltier de Domfront. Propose de modifier le carrefour entre la Rue Fernand Poignant et la rue de l'Europe en installant un panneau « stop » sur la RD 46 au jardin de chez Mme Bobéda. Après débat, et avant de prendre une décision trop hâtive, le CM souhaite que la commission voirie – sécurité routière fasse une réflexion d'ensemble sur la sécurité et la vitesse dans le centre bourg.

Séance levée à 21 H 50